

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

Vingt-quatrième session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU du Paraguay

20/01/2016

Monsieur le Président ;

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à son homologue, la délégation paraguayenne, conduite par Son Excellence M. Oscar CABELLO, vice-ministre des Affaires étrangères, et la remercie pour la présentation du deuxième rapport de son pays au titre du mécanisme de l'EPU.

L'Algérie se félicite du renforcement du cadre normatif national pour assurer davantage de protection et de promotion des droits de l'homme dans le pays, entre autres dans les domaines de la lutte contre la traite des personnes, la lutte contre le harcèlement scolaire dans les établissements d'enseignement publics et privés et la lutte contre les actes de torture et des disparitions forcées.

Ma délégation salue les mesures entreprises afin de renforcer la protection des droits des peuples autochtones et les autres groupes vulnérables de la société. L'amélioration des droits des personnes handicapées et la protection des droits des filles et des enfants en général, entre autres par le relèvement de l'âge du mariage, ont été également au centre des priorités du Paraguay.

L'Algérie souhaiterait faire les recommandations suivantes au Paraguay :

- Poursuivre les mesures de protection des enfants, en particulier les enfants des rues et les enfants travailleurs domestiques ;
- Renforcer la scolarisation des personnes handicapées.

Ma délégation souhaite plein succès au Paraguay dans la mise en œuvre des recommandations issues de ce deuxième EPU.

Je vous remercie, Monsieur le Président.